PROLETAIRES DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS !

VOIX OUVRIERE

ORGANE DE LUTTE OUVRIÈRE, POUR UNE DIRECTION RÉVOLUTIONNAIRE DES SYNDICATS ET POUR LA CONSTRUCTION D'UN PARTI RÉVOLUTIONNAIRE PROLÉTARIEN

1er JUILLET 1963 - N° 16 — BIMENSUEL — 50 centimes

SUBIR OU SE FAIRE CRAINDRE ?

A peine 24 heures, après la dernière grève du métro, le gouvernement, profitant du mécontentement qu'elle avait créé parmi les travailleurs annonçait la préparation d'un projet de loi limitant le droit de grève des travailleurs DE TOUTES LES ENTREPRISES NATIONALISEES.

Il est bien évident que lorsque les employés du métro ou de la S.N.C.F. se mettent en grève ceux qui sont à première vue les plus lésés sont les travailleurs et bien souvent ces grèves suscitent des réactions d'hostilité. Mais ces réactions sont généralement peu nombreuses. Ce qui s'est produit jeudi dernier dans la région parisienne est très différent. C'est surtout une réaction d'hostilité à ces arrêts surprise, à ces grèves tournantes qui, dans la fonction publique comme ailleurs, ne mènent à rien et coûtent cher aux travailleurs qui les font comme à ceux qui en subissent le contre-coup. Lors de la grève des mineurs tous les foyers ouvriers de France auraient pu manquer de charbon sans qu'un seul travailleur s'en prenne aux grévistes. La classe ouvrière dans son ensemble eut supporté cette privation comme mille autres pour contribuer A FAIRE QUE LES MINEURS REMPORTENT LA VICTOIRE contre l'ennemi commun. Mais justement tous les travailleurs ont ressenti lors de cette grève des mineurs l'hésitation des Centrales et leur refus d'engager la classe ouvrière dans une lutte efficace suffisante et décisive pour la satisfaction des revendications des mineurs comme de tous les travailleurs. Là, les centrales syndicales appuyaient de toutes leurs forces sur le frein pour que le mouvement ne s'étende pas. Et, jeudi dernier, les travailleurs de la région parisienne ont laissé éclater un peu partout leur colère. Mais, malgré les apparences, ce n'est pas aux grévistes du métro qu'allaient les reproches mais à la tactique stupide des syndicats consistant à faire débrayer un jour les uns, le lendemain les autres, pour des miettes quand ce n'est pas pour les sanctions, et à freiner de toutes leurs forces au contraire lorsqu'un mouvement d'envergure s'engage avec des chances de victoire.

Et cette tactique géniale des Centrales syndicales qui n'exprime en fait que leur refus de se heurter trop violemment au patronat et à son Etat, a porté ses fruits : le gouvernement peut réduire aujourd'hui par voie légale les possibilités de défense du tiers des salariés français avec pratiquement l'assentiment des travailleurs de la région parisienne. C'est la grève de jeudi et les réactions qu'elle a provoquées qui a donné au gouvernement le courage de prendre cette mesure car il a jugé, que dans ces circonstances au moins, les travailleurs parisiens ne se dresseraient pas pour la faire abroger.

Cette attitude des Centrales permet d'ailleurs au patronat et au gouvernement de parler haut et fort d'autant plus d'ailleurs que l'approche des vacances les persuade qu'ils n'ont pas de réaction violente à craindre des travailleurs. A Neyrpic à Grenoble, par exemple, la Direction est de plus en plus intransigeante et le Ministre du Travail a pratiquement éconduit les syndicats. Plus même, leur M. Glasser, fort de son succès, participe maintenant à la direction de la Thomson à Paris. A Sud-Aviation à Toulouse, le général Puget et le gouvernement lock-outent plusieurs milliers de travailleurs en faisant occuper l'entreprise par les C.R.S. A Peugeot à Sochaux, à la suite d'un jugement de la Cour d'Appel, ce ne sont plus quatre mais cinq délégués qui sont licenciés et la direction n'hésite pas à faire ce que lui permet le jugement.

Face à tout cela, est-ce que des grèves tournantes, est-ce que des grèves partielles suffisent ? Non ! Et nous le savons tous. Ce qui nous manque, c'est un nouveau juin 36. Et là, nous verrions patrons et gouvernants ramper devant la colère des travailleurs. La grève des mineurs de mars dernier aurait pu en être le prélude.

Mais l'exemple des mineurs doit nous montrer autre chose : pour graves que soient les limitations du droit de grève qu'imposera le gouvernement aux travailleurs des entreprises nationalisées, ce texte restera lettre morte si nous sommes résolus à passer outre, pour un mouvement qui en vaille la peine, tout comme les mineurs ont su passer outre à l'ordre de réquisition et ont même su par la même occasion, faire regretter au gouvernement de l'avoir pris.

V. O.

ALLONS Z'ENFANT...

A l'Assemblée Nationale, dans son rapport à la commission des affaires sociales, Mme Ploux vient de demander une réglementation plus stricte en ce qui concerne les enfants « artistes », et elle conclut : « Que les enfants soient produits en spectacle, soit, puisque telles sont les mœurs, mais qu'ils ne puissent l'être qu'après que toutes les précautions auront été prises pour sauvegarder leur santé, leur moralité, leur avenir, et pour interdire qu'on les exploite ».

La corde sensible de la bourgeoisie vibre quand il s'agit d'exploitation faite au grand jour, bien que cette exploitation à raison de 600.000 francs par soirée, pour certains, doit être facilement supportable.

Cependant, elle oublie tous les jeunes qui, dans les usines, subissent un régime peu enviable et de la santé, de l'avenir, de la moralité de qui personne ne se soucie, mais qu'on se contente d'exploiter. Là, pas même une larme de crocodile n'est versée.

Cette exploitation, on la cache ; la jeunesse ouvrière n'est pas un article que la bourgeoisie montre ou exporte, comme les artistes, car elle lui apporterait plus de honte que de devises.

LA FORCE DES IDÉES

Certains individus ont tenté d'empêcher la distribution devant les portes de l'usine de notre précédent numéro en frappant nos diffuseurs. Ces méthodes sont étrangères au mouvement ouvrier. Les travailleurs sont assez grands pour choisir eux-mêmes leurs lectures sans que des censeurs décident à coups de poings ce qu'il est bon ou mauvais de les laisser lire. Si ce que nous écrivons est faux, les travailleurs sauront en juger. Mais justement les méthodes utilisées par les gens en question montrent le peu de confiance qu'ils ont en leurs propres idées. Sinon que craindraient-ils de ce que nous disons ? Que craindraient-ils d'une petite feuille comme la nôtre ? Se sentent-ils donc si coupables pour ne pas pouvoir laisser s'exprimer une voix qui n'est pas la leur ?

Tous les travailleurs ont le droit de s'exprimer même s'ils n'appartiennent pas aux bureaux syndicaux. Ecrire à destination de ses camarades de travail n'est pas un monopole. Si cela était, la démocratie ouvrière, la liberté dans les propres rangs ouvriers seraient perdues et bien d'autres choses avec : toute possibilité de changer notre condition d'exploité.

Pour notre part, nous ne voulons pas nous battre avec d'autres ouvriers. Nos coups doivent être réservés à nos exploiteurs communs. La lutte entre les différentes opinions dans les rangs ouvriers, nous ne la considérons qu'idéologique et fraternelle.

Cela ne veut pas dire que nous laisserons étouffer notre voix. Nous pensons que dans l'intérêt commun chacun doit pouvoir se faire entendre. C'est pourquoi, en comptant sur l'aide de tous les travailleurs pour qui la démocratie ouvrière n'est pas un vain mot, la VOIX OUVRIERE Neyrpic continue à paraître.

Tu trouves la « V. O. » trop petite ?

Nous aussi.

Elle ne grandira... que grâce à ton soutien

Lire la « V. O. »... c'est bien.

La diffuser... c'est mieux.

TABLE RONDE OU LUTTE DE CLASSE

La « table ronde » sur l'avenir des mines de fer, accordée par le patronat après que les centrales syndicales aient fait reprendre le travail aux mineurs en grève, avec la promesse qu'il n'y aurait pas de licenciement avant le mois de juillet, vient de « terminer ses travaux ».

Les patrons ont tenu leur promesse, il n'y a pratiquement pas eu de licenciement jusqu'à maintenant. Seulement, les conclusions qu'ils tirent de la table ronde aboutissent à la fermeture de plusieurs mines de l'Est, au licenciement avant la fin 1963 de 400 mineurs, de la mise à la retraite de 800 autres et à la réduction de 10 à 20 % des effectifs en 1965.

Plus rien maintenant, grâce aux syndicats, qui ont préféré la discussion à la lutte, ne s'oppose à la volonté du patronat ; sûrement pas en tout cas les fanfaronnades du genre : « La présence de nos trois organisations syndicales signifie que les mineurs de fer ne seront pas seuls dans la lutte... » (CGT). De quelle lutte s'agit-il ? « la table ronde » peut-être ? Mais qui donc a isolé la lutte des mineurs de fer, sinon les directions syndicales ?

IL N'Y A PAS DE CULTURE SANS LOISIRS

La Compagnie de Saint-Gobain a lock-outé il y a quelques mois les ouvriers qui ont débrayé pour réclamer une réduction de la semaine de travail qui est de 48 heures.

Les impératifs de la production, d'après les dirigeants de ce trust, ne permettent pas la réduction du temps de travail.

Mais Saint-Gobain ne se veut pas un mauvais patron. Il ambitionne d'ouvrir l'esprit de ses ouvriers à la culture. Dans ses usines de Rantigny (Oise) il a organisé le mois dernier une exposition sur la vie et l'œuvre de Balzac, avec prêt de livres et visites commentées après 18 heures.

Mais les organisateurs déplorent... que peu d'ouvriers se soient présentés. S'ils devaient travailler eux-mêmes 48 heures par semaine à la verrerie, il est probable qu'ils sauraient pourquoi.

DE NOS DENIERS

M. Maurice Bokanowski, ministre de l'Industrie, vient de prendre la décision « de susciter la création d'une société privée qui bénéficiera d'une subvention de l'Etat et qui sera chargée de construire des voitures de sport. Les succès dans les compétitions entraînent un boom sur le plan commercial dont bénéficient les constructeurs du pays qui les remporte ».

Vous entendez bien ; les constructeurs « bénéficient » et nous, nous payons.

Il n'y a pas longtemps, un rapport fameux de la Cour des Comptes donnait une série impressionnante d'exemples de sociétés ayant encaissé des milliards de l'Etat ; parmi celles-ci la société *Facel*, qui après avoir bénéficié pendant deux ans de subventions pour lancer une voiture de sport, déposa son bilan et resta débitrice à fonds perdus de 18 millions de francs (un milliard huit cent millions d'anciens francs) envers le Trésor et la Sécurité Sociale.

Les « avertissements » de la Cour des Comptes sont tombés dans des oreilles de sourds. Car ceux qui touchent les crédits, prêts, garanties et subventions ne sont autres que les grands capitalistes, propriétaires des industries, des banques et... de l'Etat.

ESCLAVE DE L'HABITUDE ?

« France-Soir » nous apprend qu'à Hagerstown dans le sud des U.S.A. un planteur de tabac a été déclaré coupable d'avoir tué à coups de canne sa servante noire de 51 ans parce qu'elle ne lui servait pas à boire assez rapidement.

Pour le défendre son avocat déclarait : « Mon client est un honnête fermier, il avait très soif et n'a donné à Mme Caroll (la servante) que des tapes amicales. »

L'esclavage a été aboli aux USA en 1862, d'après les livres d'histoire.

Ne serait-ce pas des histoires ?

« LA PATRIE EN DANGER »

« Nos » élèves officiers de Saint-Cyr sont en danger, leur formation est en de bien mauvaises mains. C'est du moins ce que prétend « L'Humanité » du mercredi 19 juin, à la suite de la nomination comme professeur dans cette école d'un colonel allemand ayant servi dans l'armée hitlérienne.

Nul doute que les leçons qu'il donnera ne seront pas précisément destinées à former des défenseurs des intérêts de la classe ouvrière, ni même simplement des gens respectueux des libertés démocratiques.

Mais il faut bien voir que, dans ce domaine, nous n'avions nul besoin de l'aide des spécialistes de la Bundeswehr, et nos traditions valent bien les traditions prussiennes. De Bugeaud à Massu, de Cavaignac à Salan, l'armée française, n'en déplaise à « L'Humanité », s'est toujours suffie à elle-même. Que les officiers de l'armée bourgeoise soient français, allemands ou bien encore guatémaltèques, les ouvriers n'ont rien de bon à en attendre. Et si « L'Humanité » se veut plus royaliste que le roi, plus patriote que les bourgeois ce n'est que parce qu'elle est incapable de défendre une politique de classe.

UNIFICATION DES SALAIRES

A l'heure actuelle, on voit périodiquement des travailleurs entrer en lutte pour le « déblocage des commissions d'aptitudes » et la promotion ouvrière.

Chacun pense évidemment courir sa chance, mais peu la réalisent.

En réalité, le seul mot d'ordre valable reste :

— Un salaire décent.
— Unification des salaires et des heures de travail.

« VOIX OUVRIERE » EN JUSTICE

Le tribunal de grande instance de Montbéliard a condamné le 28 juin 1963 notre gérant à 500 F (50.000 anciens francs) d'amende parce que la « Voix Ouvrière » du 31-12-1962 avait publié un article « visant à discréditer une décision de justice ». Cet article critiquait le jugement autorisant Peugeot à licencier quatre délégués du personnel.

Cette amende est lourde pour notre budget. Nous comptons sur la solidarité des travailleurs qui approuvent ce que nous faisons.

RÉGIE RENAULT (Billancourt)

ET LA RALLONGE ?

Au début de l'année on a fait grand cas des Accords d'Entreprise qui nous ont apporté la quatrième semaine de congés et qui reconduisaient bien entendu l'augmentation de 4 % par an.

Cette année, plus que les autres, la hausse du coût de la vie a été très sensible. Les mineurs ont dû se battre sérieusement pour en limiter les effets. Le gouvernement a été obligé de reconnaître la nécessité d'augmenter le SMIG de plus de 5 % (ce qui dépasse déjà nos 4 %).

Mais à la Régie Renault, les freins sont bloqués : 1 % en avril, voilà ce que nous avons eu et la moitié de l'année est passée. Le plus beau, c'est que personne n'agite cette question. Nos syndicats sont muets comme des carpes.

L'an dernier, au mois de juin, nous avions déjà perçu 3 %, dans le deuxième semestre nous avons encore perçu 3 %. Où est la victoire des quatre semaines ? A ce jour, la Direction l'a largement récupérée : puisque d'une part elle nous a versé 1 % contre 3 % l'an dernier, alors que la quatrième semaine représente à peine 2 %, d'autre part, parce que cette année le coût de la vie a augmenté dans des proportions beaucoup plus grandes. Il serait peut être utile de poser nos revendications de salaires.

LE DERNIER QUART D'HEURE

Pour nous permettre de partir un peu plus tôt à la veille des vacances, la Direction a envisagé de nous faire récupérer un bon mois à l'avance un quart d'heure par jour.

Un quart d'heure c'est peu, mais le dernier c'est beaucoup ! Partir une demi-journée plus tôt, est-ce un avantage ? Oui, si la Direction nous le paie sans contre-partie. Mais quand on a un mois de vacances devant soi, une demi-journée c'est peu de chose si nous devons chaque soir quitter le travail plus tard. Et dans ces conditions, c'est beaucoup plus un inconvénient qu'un avantage.

Pour la Direction, par contre, il n'en est pas de même. Elle sait très bien qu'après une année de travail, le dernier jour est moins productif que les autres. Il faut bien prendre le temps de nettoyer les machines (dans son intérêt à elle) et puis ensuite le temps de prendre un verre entre copains qui, pendant 9 heures par jour et tous les jours de l'année n'ont pour ainsi dire pas le temps de s'adresser la parole ! Tandis qu'un quart d'heure par jour, c'est un quart d'heure de production dans une période de ventes intensives. Ces quarts d'heure là rapportent gros à la Direction !

Le système en vigueur est inacceptable. A la rigueur, si la Direction veut que le dernier jour soit marqué par un départ anticipé, sans qu'il lui en coûte trop de sa poche (la pauvre !) pourquoi ne pas revenir au système d'antan où tout simplement le dernier jour était considéré comme jour de travail en équipe, en venant travailler normalement et en ne prenant qu'une demi-heure de casse-croûte. A 3 h nous étions libres et nous ne devions rien à la Direction.

PETITE QUESTION

Cadences infernales, 3000 bagnoles par jour. Un beau programme quand on réalise 370 milliards de chiffre d'affaires. Cela signifie aussi beaucoup de peine, beaucoup d'engueulades, beaucoup de force musculaire et de tension d'esprit pour ceux qui produisent les voitures. Et ceux qui les utilisent ? Eh bien ils ne sont pas toujours satisfaits, et souvent doivent revenir plusieurs fois pour faire mettre au point leur véhicule.

A l'usine, une seule chose compte : réaliser le programme. Mais après, nous posons une simple question : pour combien figurent au bilan les dépenses de garantie et d'après-vente ?

Car les cadences infernales, si elles tuent l'ouvrier, indisposent et gênent souvent l'utilisateur, quand ce n'est pas plus grave !

Un petit exemple anodin, cité par un journal spécialisé : la R8 bouffe de l'huile. Vrai ou faux ? Quand on sait que la Dauphine n'en consommait pas et qu'on estime qu'un litre aux 1.000 km pour la R8 est très normal, de qui se moque-t-on ? Des ouvriers et des utilisateurs de voitures.

(V.O. Renault)

LES MAUVAIS PAYEURS SONT DE MAUVAIS CONSEILLEURS

Nous avons été bien sages. Le programme a été « dans l'ensemble » réalisé. Nous aurons nos 180 F au coefficient 100 et notre gratification de 85 F le 22 juillet pour les horaires, le 26 juillet pour les mensuels. Bien mieux ! On nous annonce la prime de septembre 105 F au coefficient 100.

Cela est réjouissant, mais comme nous l'avons déjà dit : nous aurons cette année pour partir quatre semaines en vacances une somme à peu près identique à celle que nous avions l'an dernier pour trois semaines.

Dans l'attente de cette prime, nous avons travaillé beaucoup, revendiqué peu, obtenu encore moins. Cinq semaines de grève des mineurs, des actions revendicatives un peu partout, sauf chez Renault où la prime anti-grève remplit merveilleusement son rôle.

Nous avons appris à l'école que toute peine mérite salaire et le salaire c'est, en régime capitaliste, la rémunération du travail. Nous n'avons que faire de primes avilissantes, distribuées non pas en fonction du travail fait mais selon des critères qui se veulent moraux et qu'on a du mal à admettre.

A propos, ceux qui prétendent nous allouer une prime si nous sommes bien sages et travaillons bien ne manquent pas d'audace. Car enfin la Direction, qui a réalisé un chiffre d'affaires de 370 milliards et qui fait un bénéfice de 340 millions ne peut guère être félicitée sur les résultats de son travail.

Alors, nous, nous lui contestons le droit de juger le nôtre avec ou sans prime.

INTEGRATION DE TOUTES LES PRIMES DANS LE SALAIRE !

A LA CASSE !

La Direction vient d'imposer à l'ensemble de l'usine un nouvel horaire visant à récupérer quart d'heure part quart d'heure la production de l'après-midi du 1er août, répondant ainsi à la campagne en faveur du retour aux quarante heures qui battait son plein pour 1 h. 30. Cependant des camarades de différents services trouvent encore le moyen de venir travailler le samedi en heures supplémentaires. Des camarades à qui certainement l'air du dehors ne convient pas et qui sont fermement décidés à avancer l'âge de leur « retraite ».

Bien sûr, ils croient améliorer ainsi leur salaire. Leurs payes sont trop petites (la nôtre aussi). Surtout à l'approche des vacances ! Mais le jour où le patron à la suite de difficultés économiques ne permettra plus de faire des heures supplémentaires et réduira l'horaire, il nous faudra bien lutter pour conserver notre salaire intégral.

En ce moment le patron a besoin de nous, c'est le moment de nous battre si nous ne voulons pas finir comme la dernière des machines : à la casse !

(Renault).

SNECMA (Paris XIII)

TRAVAIL NON PAYE

La direction a demandé, parmi les nouveaux embauchés, ceux qui accepteraient de travailler pendant la fermeture. Naturellement, on peut penser qu'avant d'entrer dans l'usine, ils ont pris leurs vacances, ce qui n'est pas toujours vrai.

Mais à certains professionnels qui se proposaient de venir, elle a offert royalement un poste d'O.S., ce qui ne serait pas grave en soi, mais avec un salaire de 3 F de l'heure.

Si ces professionnels viennent travailler, c'est que des vacances, ils ne peuvent en prendre deux fois de suite. Mais la direction en profite pour leur donner un salaire de misère.

Si certains acceptent quand même de venir, c'est avec leur salaire normal qu'ils doivent le faire. Que la Direction se débrouille !

(V.O. SNECMA)

ULTIMATUM

Dans une lettre signée du Directeur, M. Béguin, la direction informe les ouvriers de la Mécanique Générale ayant débrayé le 19 juin que : 1. La Direction considère comme faute grave le fait de débrayer une demi-heure et de ne pas sortir de l'usine.

2. Que la présente lettre est un « ultime avertissement », avant quoi ? On ne nous le dit pas.

Que la Direction profite de l'approche des vacances pour se montrer intransigeante, c'est évident. Qu'elle se sente appuyée par le Gouvernement et le reste du patronat, cela est évident aussi. Mais pour nous, cet « avertissement » est inconcevable, nous n'avons qu'une réaction à avoir : lui retourner ses lettres, elles ne nous concernent pas.

Si les ouvriers de la Mécanique Générale débrayent, c'est pour leur salaire, nous sommes tous concernés dans cette affaire.

Avec la « géniale » tactique des grèves tournantes, les organisations syndicales ont mis en mauvaise posture les ouvriers les plus combatifs de l'usine ; car maintenant, il nous faudra nous battre sur le terrain des sanctions et non plus sur celui des salaires. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a rien à faire, au contraire, mais il faut que nous préparions nos luttes, pour nous battre avec le maximum de chances. Dans leur tract, les organisations syndicales nous ont rappelé « l'exemple des mineurs ». C'est effectivement un très bon exemple, seulement si la direction en prend tant à son aise, c'est bien parce que nous n'avons pas encore suivi l'exemple des mineurs.

(V.O. SNECMA)

CHAUSSON (Gennevilliers)

NOTRE SOLUTION

Certains d'entre nous se berçaient peut être d'illusions sur la manière dont le S.U.C. les considère. Celle-ci les aura déçus une nouvelle fois. L'expérience que l'on vient d'inaugurer et dont nous sommes en train de faire les frais en servant de cobaye, a pour but, paraît-il de faciliter la solution du problème des transports.

Nous faire commencer une demi-heure plus tôt, rien de plus simple pour la direction puisque ça ne lui coûte absolument rien. Sitôt dit, sitôt fait. Pour respecter les formes, on convoque les délégués, mais comme ceux-ci sont opposés à cette mesure, on passe outre. Quant à nous, qui sommes les principaux concernés, il ne nous reste plus qu'à exécuter.

Cette expérience va coûter cher à certain sans pour cela résoudre le problème. Il n'y a qu'à voir les longues files d'attente, le soir, Place Voltaire.

Il y a un moyen qui permettrait l'étalement des retours sur Paris et qui apporterait la possibilité de réduire la surcharge des transports. C'est la diminution du temps de travail.

Si nous faisions 6 h. par jour (c'est ce qui se fait dans le livre) en commençant à 9 h. 30 nous pourrions finir à 13 h. 30 par exemple.

Mais cela, pas question que la Direction l'applique. Partir une demi-heure plus tôt, en venant une demi-heure plus tôt, ce n'est pas une solution pour nous.

Retour immédiat aux 40 heures.

(V.O. Chausson).

DANS DIX ANS PEUT-ETRE ?

La paye de vendredi prochain sera un peu moins maigre car nous devons toucher la prime fixe semestrielle (suite aux accords) et l'assiduité.

C'est tous les mois qu'il faudrait toucher 150 à 200 F. de plus pour vivre un peu mieux. Mais deux fois par an ça ne peut pas faire le compte. Certains espèrent que les accords petit-à-petit pourront résoudre leurs problèmes. Ils espèrent peut être que dans 2 ans le patron accordera généreusement 2 autres primes équivalentes. Et dans 10 ans...

Laissons là les rêveurs, car depuis plus de 10 ans il existe des accords chez Chausson et le problème de notre salaire n'a pas été réglé pour autant.

On peut penser que grâce aux accords nous avons obtenu tel ou tel avantage. Par contre on peut constater que grâce à la politique des accords nous n'avons pas *obtenu ce que nous aurions dû obtenir après les luttes passées, sinon nous ne nous serions jamais retrouvés en queue de peloton de la région parisienne pour les salaires après avoir été souvent en tête dans la lutte.*

(V.O. Chausson).

Camarade ! Ce journal est le tien.

FAIS - LE CIRCULER !

DIFFUSE - LE !...

CITROEN (Région Parisienne)

AUGMENTATION BIDON

4 centimes seraient accordés au mois de juillet. C'est le bruit qui court actuellement. Ces 4 centimes nous n'avons fait aucune bagarre pour les obtenir, la vie a augmenté, c'est vrai, mais si le patron nous donne de lui-même une augmentation c'est que les luttes revendicatives étant pratiquement nulles dans l'entreprise, et son personnel préférant partir plutôt que de réclamer de l'augmentation, le patron, pour ne pas avoir des salaires trop bas par rapport aux autres entreprises et ainsi souffrir de leur concurrence, est bien obligé de maintenir un certain taux horaire.

De même que le Gouvernement relève le SMIG de temps en temps parce qu'un travailleur sous-alimenté n'est plus un travailleur, de même Citroën nous augmente parce qu'en dessous d'un certain niveau, même la main-d'œuvre étrangère n'accepterait plus de travailler.

Cela démontre la faiblesse des luttes revendicatives chez Citroën pour conserver un salaire décent : celui-ci descend si bas que c'est le patron lui-même qui l'augmente.

A nous de savoir si nous voulons ou non vivre en hommes ou simplement exister avec juste de quoi se nourrir.

(V.O. Citroën)

GENÈVE (Ivry)

NOS REVENDICATIONS ET LEURS AUMONES

1 % d'augmentation ! Gageons que si la Direction ne l'avait pas annoncé peu d'entre nous s'en seraient aperçus à la fin du mois. 1 % d'augmentation de temps en temps, c'est-à-dire la dégradation constante de notre pouvoir d'achat ou la hausse des prix, c'est tout ce que nous pouvons attendre du patronat et du gouvernement qui gère ses intérêts. C'est au cours de l'entrevue de mardi dernier entre les délégués et la Direction que l'heureuse nouvelle a été annoncée. Le jour même et le lendemain mercredi, nos camarades du 144 et du 188 débrayaient pour protester contre les aumônes lâchées par la Direction. Pour ne pas rompre les traditions, aucun tract syndical ne nous a informés : c'est pourtant la même usine et les mêmes syndicats ; cela ne saurait d'ailleurs nous étonner car même lorsqu'il y a des grèves à Ivry, les syndicats ne font rien pour nous tenir au courant, quand ils ne nous cachent pas purement et simplement la vérité !

Ici, nous avons fait la désastreuse expérience des grèves tournantes : treize semaines de mouvements pour 1 % d'augmentation, alors que le 144 et le 188 ne bougeaient pas. Aujourd'hui que nos camarades manifestent leur mécontentement, nous n'en sommes même pas correctement informés. Cela durera-t-il toujours ? Que veulent au juste nos syndicats ? Nous aider à améliorer notre sort, ou bien maintenir leur propre appareil sans se soucier de nos vraies revendications ? A Genève, en tout cas, il ne faudra pas compter aveuglément sur nos « représentants », pour nos luttes à venir.

(V.O. Genève)

Toi qui apprécies *La Voix Ouvrière*, tu connais peut-être des camarades, des amis, des parents qui regrettent qu'un tel bulletin ne paraisse pas dans leur entreprise.

Si tu en connais dans ce cas, écris-nous, ou dis-leur de nous écrire, et nous ferons notre possible pour en publier un.

PANHARD (Paris XIII)

EXPOSITION... DE NOTRE MISERE

Approchez, venez voir, la dernière, mais la plus belle des voitures Panhard.

En effet, le dernier modèle vient d'être « exposé » aux yeux du personnel, comme le dit la Direction. Spectacle gratuit, car on ne voit guère quel ouvrier de chez Panhard serait capable de mettre deux ans de salaire pour acheter ce modèle.

Cela est un beau présage pour la rentrée, ne penses-tu pas ? Il va falloir qu'ils sortent leur tas de ferraille de luxe. Sans nous étendre sur ce sujet, nous savons tous ce que cela peut représenter pour nous : retour en équipe, augmentation des cadences, etc., etc.

« Regardez bien le produit de vos fatigues, cette belle voiture fera ma fortune, quant à vos souffrances, je m'en fiche, ce n'est pas cela qui m'arrêtera », doit se dire la Direction. Pourtant aucun d'entre nous n'est un esclave, nous avons tous notre dignité et notre droit à la vie à conserver. La voiture on s'en moque, ce que nous voulons, c'est un salaire décent qui nous permette de vivre sans être obligés d'allonger notre journée. Concertons-nous pour organiser nos luttes, car c'est quand Panhard aura le plus besoin de nous que nous pourrons vendre le plus cher notre force de travail.

(V.O. Panhard)

LA SUEUR ET LE SANG

La prise de sang qui pour les peintres devrait être régulièrement mensuelle se fait maintenant tous les deux ou trois mois.

Non seulement on joue avec notre santé, mais il se trouve encore dans certains coins des pauvres bougres, contremaîtres ou chefs d'équipes, qui par excès de zèle refusent de nous laisser partir avant que la production ne soit assurée.

Ces méthodes sont bien dignes de gardes-chiourme ou de larbins de la Direction qui, de peur de perdre leur place, n'hésitent pas à violer les principes les plus élémentaires de santé et de sécurité.

Cependant, nous, nous ne sommes pas d'accord, mais pas du tout. Le travail que nous faisons est trop dangereux pour que de tristes sires se permettent de jouer avec notre santé.

La prise de sang doit être régulière et mensuelle et nous tenons à être informés à l'avance du jour et de l'heure, ce qui nous permettrait au moins d'avoir les mains propres.

Nous sommes également en droit d'exiger des résultats rapides avec explications à la clé.

Et si la Direction ne comprend pas cela, ce n'est pas une raison pour ne pas prendre soin de notre santé, pourquoi ne pas aller réclamer nous-mêmes tous les mois notre prise de sang ?

(V.O. Panhard)

BERLIET (Lyon)

MISE AU POINT

Nos syndicats déploient une grande activité ces derniers jours en diffusant tract sur tract dans lesquels ils déclarent que « l'unité (d'action) est concrètement annoncée ». Nous ne pouvons que les féliciter de cette réalisation, parce qu'elle s'impose comme un des objectifs essentiels à atteindre par toute la classe ouvrière. Mais cette unité ne peut pas être l'alignement inconditionnel de tous les travailleurs sur les positions d'une seule centrale syndicale. Aucune action ne peut être menée efficacement sans l'accord de la majorité des ouvriers syndiqués ou non car dans l'entreprise les ouvriers non syndiqués forment la majorité absolue.

D'autre part, si l'unité s'impose comme un objectif important, cet objectif ne doit pas être dévalorisé par des actes irréfléchis couverts ensuite par les syndicats.

Pour qu'un mouvement puisse atteindre l'objectif cherché il est nécessaire que les revendications soient précises et que les mots d'ordre soient concrets. Autrement c'est l'inefficacité et le désordre, une action qui n'a pas son plein rendement et qui décourage le travailleur. Telle était la façon dont fut déclenchée la grève aux fonderies. Le résultat 7.000 travailleurs lock-outés pour 1 semaine et qui sont contraints de reprendre le travail sans aucun gain.

Les grèves isolées et artificielles sont d'autant plus incompréhensibles qu'au moment de la grève des mineurs, alors qu'un mouvement d'ensemble à l'échelle du pays était possible nous nous sommes contentés de collecter. C'est pourquoi nos critiques, dans les derniers numéros de la V.O. ont été dures. Mais nous n'avons pas calomnié qui que ce soit.

En tant qu'ouvriers de l'entreprise, nous sommes concernés d'une façon directe par la façon dont les syndicats mènent la lutte. Et pour cette raison, personne n'a le droit de nous calomnier à cause de notre point de vue, même s'il est différent de celui des syndicats.

Et quant à nous « dévoiler » comme le promettent les syndicats, point n'est besoin de cela. Nous sommes des travailleurs de chez Berliet groupés autour de ce journal pour défendre notre idéal et notre point de vue, les mêmes que nous défendons à l'atelier.

COEXISTENCE... ...MAIS PAS AVEC LES REVOLUTIONNAIRES

Ce monsieur a accusé les camarades collaborant à la V.O. d'être des anarchistes et des trotskystes, ce qui pour lui voulait dire : agents du patron et de l'impérialisme.

Effectivement la plupart de nos camarades se réclament des idées de Trotsky. De ce même Trotsky qui fut président du soviet de Pétrograd en 1905, un des dirigeants principaux de la révolution de 1917, fondateur et organisateur de l'Armée Rouge. De ce même Trotsky qui a consacré toute sa vie à la cause ouvrière, jusqu'à ce qu'il mourut sous les coups d'un des assassins à la solde de Staline.

Quant aux anarchistes, le calomniateur devrait se renseigner un peu plus sur l'histoire du mouvement ouvrier. Ces camarades se sont taillés la part du lion dans la lutte contre le patronat, contre la bourgeoisie. Le 1er mai est là pour nous le rappeler

Ces calomnies contre des militants ouvriers font peut-être partie de la politique de coexistence pacifique ?

(V.O. Berliet).

P. et T. (Grenoble)

L'HOMME NE VIT PAS SEULEMENT DE MOTS

« 4 % à partir du 1er avril 1963, ça ne fait pas le compte » affirme le « Postier de l'Isère » (CGT) de juin.

Nous en sommes intimement persuadés, car les fins de mois deviennent de plus en plus difficiles. Mais ce ne sont ni les vœux pieux, ni les coups de clairons triomphants qui règleront la question.

Nous réclamons le reclassement de la fonction publique depuis plusieurs années.

« La lutte des mineurs a puisé toute sa force et son efficacité dans l'UNITE »... Alors que nous propose-t-on ? de constituer des comités d'unité.

On parle d'unité à longueur de colonnes dans les journaux syndicaux. Mais l'unité, la seule qui aurait fait céder l'intransigeance gouvernementale, c'est par l'alliance avec les mineurs en grève qu'il fallait la faire. C'est cela qui aurait permis d'obtenir ce reclassement. Cette unité-là, on ne l'a pas faite. Veut-on maintenant, par des mots, masquer les carences, éluder les responsabilités... et préparer les trahisons de demain.

(V.O. P. et T., Grenoble).

THOMSON (Gennevilliers)

UN PARMI TANT D'AUTRES...

Nous avons à la T.H. un nouvel administrateur dont chacun connait maintenant la participation à la direction de nombreuses sociétés. M. Glasser, président directeur général de Neyrpic, s'est distingué en voulant refuser des augmentations de salaires prévues dans un accord d'entreprise. Celui-ci fut signé par les syndicats malgré les clauses permettant de supprimer ces augmentations en fonction de la situation économique de la société. De ce fait, sa réputation est allée en réalité au-delà de ce qu'il est réellement.

Qu'il soit un défenseur combattif des intérêts patronaux, cela est certain. Mais c'est lui faire bien trop d'honneur que de considérer qu'il l'est plus que bien d'autres qui l'ont précédé au même poste. Les patrons n'en sont pas à un homme près, et si leur système tient, cela n'est pas dû au fait que leurs commis soient doués d'intelligence en matière d'exploitation. Il tient avant tout par l'ignorance que nous avons de notre force, et le respect que nous accordons encore aux privilèges qu'ils ont accaparés.

Sinon comment un seul homme aurait-il les moyens de dicter sa loi à la quinzaine de milliers de travailleurs de la Thomson ? Les grands ne le sont que parce que nous les regardons à genoux.

Mais si M. Glasser, gonflé par ses succès d'ailleurs, se croyait permis de nous provoquer, ne doutons pas que nous pourrions aisément lui donner une cinglante réponse.

(V.O. Thomson).

S.N.C.F. (Région parisienne)

A PROPOS DE LA « VEILLE AUTOMATIQUE »

Nous ne sommes pas, nous ne pouvons pas être contre le progrès technique. En régime socialiste, celui vers lequel tendent tous nos efforts, le progrès technique serait utilisé au maximum.

Mais nous sommes contre l'usage exclusif du progrès au profit unilatéral du patronat.

Le progrès technique doit avant tout profiter aux travailleurs et c'est dans cette optique que, sans être contre le principe technique en tant que tel de la V.A., nous sommes résolument contre l'utilisation que voudrait en faire la S.N.C.F.

La machine doit libérer l'homme et non pas l'asservir plus en lui créant de nouvelles suggestions.

Mais en régime capitaliste la technique sert uniquement à augmenter la productivité au profit d'une seule classe, sans compensation réelle pour le salarié. Tout le bénéfice du progrès va dans la même caisse, celle du patronat.

Et c'est là que nous ne sommes plus d'accord.

Augmenter la productivité c'est bien. Là où il fallait deux hommes, il n'en reste plus qu'un. Le temps de travail devrait donc être réduit de moitié. A cette seule condition la tension accrue qu'exige de la part des agents de conduite le système de la V.A. peut être acceptable.

(V.O. Cheminot)

RHONE - POULENC Vitry-sur-Seine

DEFENSE DE NOS DROITS

La Direction tente d'appliquer son règlement intérieur, chef-d'œuvre du genre ; les délégués et les membres des différentes commissions du C.E. doivent faire signer par leur chef de service un bon d'absence, soi-disant pour simplifier le travail des pointeaux.

Nous « comprenons » que le patron veuille savoir les temps utilisés par les délégués pour leur travail syndical, mais il est intolérable que l'accomplissement d'un mandat d'un représentant du personnel dépende de la bonne volonté d'un chef. Il existe bien assez de contremaîtres et de cadres dont le travail est de noter ces absences.

Un mandat syndical peut exiger parfois l'intervention immédiate d'un délégué ; une absence (?), même involontaire, du chef de service ne doit pas gêner cette intervention. Cette brimade de la Direction nous concerne tous, et sachons soutenir les délégués qui refuseraient de remplir ces bons de sortie.

(V.O. Rhone-Poulenc)

CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE (Saint-Nazaire)

UNE GREVE QUI RAPPORTE

Dans un de nos récents numéros, nous disions que notre mouvement était aussi onéreux qu'inefficace, nous nous excusons de nous être aussi grossièrement trompés, car ce mouvement s'est avéré très positif, oh ! pas pour nous bien sûr !

Mais de l'aveu même de nos trois syndicats cela a permis à M. Pinczon d'empocher 50 millions de super-bénéfices (ce qu'il récupère sur la prime).

Gageons cependant que les prochains mouvements seront menés de la même manière, n'a-t-on pas commencé à grignoter la prochaine prime en débrayant dernièrement d'un quart d'heure ?

PRUDENCE...

Devant le micro, la parole déborde souvent la pensée... et ces abus conduisent à des désillusions.

Que n'avons-nous maintes fois, au cours d'avril-mai, à grand renfort de tonalité, entendu les slogans gratuits : l'action marque des points ; elle fait mal à Pinczon ; il gémit sur 100.000 heures perdues ; nos coups s'additionnent, etc., etc...

Que de réflexions amères ou de déception surgissent en constatant que les mêmes hommes viennent maintenant écrire « que la prime doit être totalement payée, le programme ayant été respecté, de l'aveu... ».

D'où la conclusion qu'il faut autre chose que la grève tournante et l'action particulière pour faire mal aux patrons.

AUX VOLEURS

La seconde prime d'intéressement 1963 est une grande informe. Elle a été amputée de 50 à 90 p. 100 de sa valeur, pour absences au travail résultant de faits de grève. C'est Pinczon qui confirme son inscription dans la politique sociale du pouvoir présidentiel.

Le montant de cette prime « d'asservissement » s'intégrant dans la détermination du salaire construction navale, devient élément constitutif du prix de vente des navires (payé par les clients). Le patronat, en fait, a détourné quelques dizaines de millions d'anciens francs de leur destination : ils manqueront dans le porte-monnaie des ouvriers en congés, en garnissant le coffre-fort des requins (qu'assistent quantité de petits poissons moins impressionnant, mais aussi répugnants).

V.O. Chantiers.

CABLES DE LYON

L'EAU ET LE FEU

On n'avait pas assez remarqué jusqu'à ce pénible accident, que l'ingénieur responsable de la sécurité et l'ingénieur responsable des temps ne faisaient qu'une seule et même personne.

Sans préjuger des capacités de l'intéressé, le principe est condamnable, car faire effectuer un travail dans un temps réduit à cadence accélérée et garantir en même temps la sécurité des travailleurs, c'est incompatible.

Les Câbles seraient-ils incapables d'en embaucher un uniquement chargé de la sécurité ?

SECURITE D'ABORD, TRAVAIL ENSUITE

Il a fallu la mort d'un de nos camarades pour qu'on fasse semblant de se préoccuper de notre sécurité. Mais il y a des chances que cette louable préoccupation ne dure que tant que l'accident sera frais dans notre mémoire.

Or, pour nous, la sécurité est une chose déterminante. Nous venons à l'usine pour gagner notre vie, pas pour la perdre. Et si nous ne la perdons pas tout à fait, la perte d'un bras par exemple, peut nous empêcher de travailler, donc de gagner notre vie, car nous n'avons que nos bras et nous devons les préserver.

La sécurité, ce ne sera jamais la direction qui la fera respecter. Elle pousse à nous faire augmenter les cadences, aux dépens de toutes règles de sécurité. Elle ne ressort le respect de cette sécurité que pour nous rendre responsables de l'accident.

La sécurité doit être notre affaire à tous. Quand nous sentons une anomalie dans le fonctionnement de notre machine, nous devons la faire vérifier, faire constater tout dérèglement, nous avons des délégués à la sécurité, pourquoi ne pas les utiliser systématiquement ? Quand des dossiers auront été amassés sur le mauvais fonctionnement des machines, la direction pourra plus difficilement nous rendre responsables des accidents.

Nous devons faire jouer toutes les règles de sécurité, car pour un rendement momentanément plus accéléré, nous risquons trop gros. Et cette lutte pour le respect de la sécurité passe par la lutte contre les cadences, et même par le refus de travailler quand le danger est trop grand.

(V.O. - Câbles de Lyon).

MICHELIN (Clermont-Ferrand)

MUTUELLE OU FROMAGE

Comme tous les deux ans, nous avons été appelés à élire nos représentants à la mutuelle. Cette institution d'une incontestable utilité ne devrait apparemment pas soulever de tempêtes de tracts et d'accusations réciproques auxquelles nous avons assisté.

Mais, les élections se faisant au scrutin majoritaire, la CGT emporte régulièrement les 180 sièges à pourvoir au mépris de la démocratie ouvrière la plus élémentaire. D'où les protestations indignées de la CFTC et les réponses embarassées de la CGT.

La seule justification mise en avant par la CGT, la nécessité d'une représentation unie de la classe ouvrière ne l'empêche pas de maintenir à la présidence le représentant patronal.

Tout cela n'est guère sérieux. Nos syndicats semblent beaucoup plus préoccupés de s'arracher quelques postes que de préparer l'action.

(V.O. - Michelin).

NEYRPIC (Grenoble)

ET APRES...

Glasser nous impose des conditions de salaires qui ne nous permettent pas de vivre décemment. Donc, au retour des vacances, il nous faudra reprendre la lutte. Mais la reprendre plus intelligemment, c'est-à-dire en exigeant de nos syndicats qu'elle soit commune au moins à tous les travailleurs de la région.

Et dans ce cas la revendication que nous ne devons pas oublier, c'est le paiement des heures de grève. Si nous sommes capables de contraindre et tous ensemble nous le serons, le patronat à augmenter les salaires, nous serons capables par la même occasion de le contraindre à supporter les frais de conflits sociaux dont il est responsable.

UNE PARTIE DE TENNIS

Le 19 juin devait nous amener sur la voie du règlement du conflit Neyrpic.

Il a suffi d'une loi pour que les belles espérances tombent à l'eau, celle du 11-2 50, à savoir que dans la mesure où les Conventions Collectives permettent une libre discussion entre le patron et les syndicats, le ministre n'a pas la possibilité de s'immiscer dans le conflit.

Du gouvernement à Glasser, et de Glasser au gouvernement, chacun se renvoie la balle, s'abritant derrière « la légalité ». Qu'ils aient trouvé ce prétexte de dernière minute, n'est surprenant que pour nos syndicats qui veulent ignorer que même si le patronat ne fait pas les lois, ces lois défendent généralement ses intérêts contre les nôtres.

Tant que nous restons sur le seul plan des « droits » que nous donnent leurs « lois », c'est sur leur terrain que nous nous battons et avec les seules armes qu'ils veulent bien nous donner, soyons bien sûrs que ce ne sont pas les meilleures.

V.O. Neyrpic.

FERMETURE ÉCLAIR (Petit-Quevilly)

LES ILLUSIONS PERDUES

Il y a environ deux mois, la direction nous accordait une augmentation de salaires de 4 %.

Pour personne, cela ne fait le compte.

Nos exploiteurs alors, en venaient à promettre de revoir notre revendication quelques temps plus tard. Ils laissaient même entendre, que si la production restait ce qu'elle était, qu'une nouvelle augmentation pourrait nous être accordée.

Si un certain nombre d'entre nous ne se laissait pas prendre à ces promesses de jésuites, ne visant qu'à nous « amuser » pour gagner du temps vers les congés payés, la majorité préférerait se laisser bercer d'illusions.

Seulement aujourd'hui, il est flagrant pour tous et toutes ici que la production est loin d'avoir baissé et malgré cela où est la considération de nos exploiteurs pour nos revendications ?

Que sont devenues les illusions et en particulier celles de certains de nos « représentants » qui surent si bien nous affirmer qu'il fallait croire aux promesses de notre bonne direction...

Nous ne pouvons encore longtemps accepter que l'on tente de nous abuser. Il nous faut trouver autre chose que des promesses et des « nonos » pour satisfaire nos besoins.

Et ce ne seront pas les « discussions » si longues et si répétées soient-elles qui y changeront quoi que ce soit.

Il nous faut donc nous souvenir que les patrons n'accordent que ce qu'on les oblige à accorder et nous préparer à montrer que nous sommes fermement décidés à obtenir entière satisfaction à nos revendications.

Seule la lutte peut être payante

(V.O. Fermeture-éclair)

Ce qui manque à nos salaires :
— 1 F de l'heure
— 200 F par mois

C S F (Issy-les-Moulineaux)

LES FAUX-JETONS

Dernièrement, un de nos camarades de la mécanique UG, a été licencié. La raison invoquée par la direction est que l'ouvrier en question avait effectué un travail personnel pendant les heures de travail dues au patron et en utilisant le matériel de l'usine. S'il s'agit d'un crime, nous ferons remarquer à la direction que dans de nombreuses industries, alimentaires notamment, le droit est reconnu aux ouvriers de consommer à volonté des produits qu'ils fabriquent, du moment qu'ils ne sortent pas les objets fabriqués hors de l'usine dans un but lucratif. Or, d'après ce qu'on sait, l'objet fabriqué l'a été à l'usage interne de l'usine.

Quant à juger de l'affaire sur le plan de l'éthique, nous disons à ces moralistes, que le volé n'est pas celui qu'on pense.

En effet, toutes les richesses qui appartiennent à la bourgeoisie sont le fruit de notre force de travail et dont la bourgeoisie nous spolie quotidiennement. Sa « loi » qu'elle a érigée unilatéralement et qui lui donne le « droit » de nous voler le fruit de notre travail, repose uniquement sur la force de son appareil de répression, de ses CRS et par conséquent elle ne nous engage pas moralement.

La question se résume donc dans le rapport des forces. Le patronat applique la loi parce qu'il en a la force, et c'est à nous d'agir en étant solidaires de chaque camarade victime de la loi bourgeoise, pour empêcher son application.

A ce propos, il faut remarquer que nos organisations syndicales qui ont, depuis longtemps désappris la lutte directe pour se cantonner dans le rôle d'avocats, ne sont même pas capables de tenir ce rôle. Car pour le plus minable des avocats bourgeois, il n'y a pas de cas « indéfendables ». D'autant plus que le cas cité était loin d'être indéfendable.

Parce qu'en somme, le geste de ce camarade traduisait une protestation contre la hausse du coût de la vie et le blocage de nos salaires. Hausse que la direction en permettant à la SAFAA d'augmenter les consommations de 5 centimes reconnaît elle-même de l'ordre de 25 %.

Cette protestation était individuelle et donc inefficace, et faite sous une forme de plaisanterie. Mais nous avons pu nous convaincre que la Direction ne plaisante jamais. « Sa loi », elle l'applique implacablement. A nous d'être aussi implacables qu'elle dans la défense de nos intérêts.

(V.O. CSF).

ASSISTANCE PUBLIQUE

DIS-MOI CE QUE TU AS, JE TE DIRAI QUI TU ES

Nous venons de recevoir notre prime de travail dite d'assiduité. Théoriquement elle devait être calculée d'après le salaire, mais nous nous sommes aperçus que comme l'année dernière, les notes, les arrêts maladie (comme si nous étions malades pour notre plaisir), l'ancienneté entraient en ligne de compte.

Allons-nous continuer à accepter que certains d'entre nous n'aient rien ou 4 F. 56 alors que d'autres ont 800 F. ?

Le personnel algérien a-t-il un travail spécial qui permette à l'Administration de l'oublier au moment de la distribution ?

Nous travaillons tous pour les mêmes raisons. Pourquoi ces différences ?

Il n'y a que notre détermination à montrer notre égalité dans le travail, c'est-à-dire le partage équitable en présence du directeur de ce que nous avons reçu, qui pourrait obliger l'Administration à changer sa position et sa manière de voir.

(V.O. AP).

UCLAF (Romainville)

SIMPLE REPONSE

Il y a 15 jours, les sections syndicales CGT d'UCLAF diffusaient un tract destiné à informer les travailleurs de quelle manière la CGT juge la « VOIX OUVRIERE ».

Nous apprenons ainsi que nous sommes payés par Dieu sait qui, que les jeunes intellectuels qui diffusent, n'étant pas au courant de l'exploitation capitaliste, ne peuvent juger le rôle qu'on leur fait jouer, que la CGT prend toujours l'avis des travailleurs avant d'entreprendre une action, et qu'enfin la CGT n'a plus pour but de renverser le capitalisme.

Pour ce qui est de nos finances ,il est facile de calculer ce que coûte la diffusion de la VOIX OUVRIERE à UCLAF. 800 tracts à 2 anciens francs font 1.600 F. par quinzaine, 3.200 F. par mois. Les cotisations de nos militants dans l'usine, ainsi que le soutien de nos sympathisants subviennent à ces dépenses.

Les jeunes diffuseurs de VOIX OUVRIERE, que la CGT accuse d'ignorance, relèvent le gant. Ils proposent à la section CGT d'UCLAF d'organiser, en commun avec des représentants des autres organisations syndicales, dans une salle publique aux alentours de l'usine, une conférence où parleront tour à tour un membre de la CGT de n'importe quel âge et un diffuseur de VOIX OUVRIERE de moins de 20 ans sur un sujet que la CGT choisira elle-même, mais concernant le mouvement ouvrier français. Nous espérons que la CGT ne se dérobera pas, et que cette confrontation permettra de montrer que les accusations d'ignorance et donc d'irresponsabilité qu'elle formule, sont fausses et diffamatoires.

En ce qui concerne l'action syndicale préparée et contrôlée par l'ensemble des syndiqués, nous voudrions y croire, mais hélas nous en sommes encore à chercher l'heure et le lieu des réunions générales de syndiqués.

Nous savons maintenant que les statuts de la CGT ne représentent que des mots vides de sens, puisque dans ce tract il est écrit : « le rôle du syndicat n'est pas d'organiser la lutte armée pour renverser le capitalisme. »

Mais dans l'article 1 des statuts de la CGT, on peut lire : « la CGT... a pour but de grouper... toutes les organisations composées de salariés conscients de la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat. » Comment compte-t-on y arriver ? Par des discours ? ou par le renversement armé du pouvoir des patrons ?

De plus, en diffusant un tract tiré depuis plus de 3 mois (en prétextant la grève des mineurs) de qui se moque la CGT ?

Des travailleurs sans aucun doute.

(V.O. UCLAF).

ASSURANCES GÉNÉRALES (Paris-Richelieu)

UNE SOLUTION QUI NE RESOUT RIEN

Le référendum organisé par la direction sur le maintien ou non de l'horaire en vigueur n'était en fait qu'un moyen de nous faire avaler la pilule amère des heures supplémentaires sous prétexte de préoccupations humanitaires à notre égard. Etre libre 1/4 d'heure de plus tôt nous laisse fort peu de possibilités nouvelles quant à l'organisation de nos loisirs ou de notre vie familiale, alors que le fait d'accepter de commencer à 8 h. constitue un précédent dangereux qui peut se retourner contre nous. Une fois le pli pris rien n'empêchera la direction de prolonger l'horaire jusqu'à 18 h. pour rattraper le retard. Face à cette situation nous aurions dû tous, comme l'ont fait certains, refuser la duperie en nous abstenant de voter ou en rendant des bulletins blancs ou surchargés.

Le seul moyen de sortir plus tôt sans préjudice pour nous est de lutter contre les heures supplémentaires. Face au patron on n'obtient rien sans lutte. Et puisqu'il n'existe plus qu'un seul conseil d'administration pour les 3 branches il faut obtenir l'unification des conditions de travail et leur amélioration ; en premier lieu le retour immédiat de tous aux 40 heures.

Mais où sont « nos » syndicats dans tout cela ? Mystère !

(V.O. Assurances Générales).

DESFOSSÉS (Issy-les-Moulineaux)

QUAND LES CHEFS TRINQUENT

Un contremaître du chromage vient d'être licencié par la Direction, sous le prétexte d'avoir trinqué avec un ouvrier dans les vestiaires.

Celui qui est devenu le flic n° 1, le mouchard dévoué, en un mot un individu exécrable, est encore à l'origine de cette mesure disciplinaire prise par la Direction.

Moustache cette fois-ci a dépassé les bornes de notre patience. Il est évident qu'actuellement la Direction cherche à nous serrer la vis encore plus, et c'est dans le cadre de cette politique qu'elle provoque de telles mesures.

Notre camarade contremaître qui a 60 ans et 40 ans de maison a vu la création de celle-ci. C'est sans doute pour remercier ses plus vieux techniciens et ses plus vieux ouvriers que Monsieur Mermet a rendu son verdict de principe.

Dans la mesure où nous participons tous, anciens comme jeunes, à l'enrichissement de la SAPP, la Direction nous prouve qu'elle ne saurait nous épargner à quelque échelon que ce soit comme ouvriers ou comme personnel de maîtrise.

Nous n'avons pas voulu commencer la lutte, dans la mesure où le syndicat des cadres n'était pas décidé à le faire ; c'est une erreur profonde de jugement, car si la Direction a vidé cette fois-ci plus particulièrement un cadre, ce n'est pas pour rien, c'est bien dans l'intention de provoquer une psychose de peur parmi le personnel-maîtrise afin que celui-ci soit encore plus intransigeant à notre égard. Notre action, si nous avions été décidés à la mener, aurait prouvé en définitive au patron que nous n'étions pas décidés à nous laisser faire sans rien dire. C'est ce que nous devrons prouver à l'avenir, c'est qu'en tous cas nous ne sommes pas prêts à subir des mesures disciplinaires, qu'elles soient imposées par les chefs de service ou par les flics de service. Notre camarade ouvrier n'a, lui non plus, pas été épargné puisqu'il a été mis à pied pendant 48 heures. L'ensemble de ces mesures tend à prouver que si quelques fois nous dérogeons à nos principes de lutte, les patrons, eux, ne le font jamais.

Nous avons encore jusqu'à la fin de l'année pour faire reculer Mermet car le licenciement n'interviendra effectivement qu'à ce moment. Pendant la période qui va s'écouler, nous devrons être capables d'imposer la réintégration définitive et sans déclassement de notre camarade.

(V.O. - Desfossés.)

DES QUAIS ET DOCKS (Marseille)

LE JEU EN VAUT-IL LA CHANDELLE ?

Le docker qui fait 8 heures de travail dans la journée et 7 heures de travail le soir supprime déjà une journée de travail à une équipe puisqu'il n'y a pas d'embauche prévue à 16 h 30 pour le travail de nuit de 21 h 30 à 5 heures. Et cela ne suffit pas puisque la direction nous demande encore des heures supplémentaires le matin de 5 à 7 heures.

Il se peut que quelques-uns d'entre nous ne se plaignent pas de ce régime qui leur permet d'arrondir leur salaire. S'ils croient ainsi avoir trouvé la solution, ils se trompent car c'est au prix d'un surcroit de fatigue, c'est aux dépens de leur santé, c'est aux dépens de leurs maigres loisirs qu'ils mettent un tout petit peu de beurre dans les épinards. Pendant que certains se tuent au travail, d'autres mendient après.

C'est tout intérêt pour les employeurs qui nous divisent et veulent faire de ceux qui ne travaillent pas les ennemis de ceux qui travaillent. Du travail pour tout le monde, il y en a. En luttant pour la répartition équitable, nous lutterons contre le chômage de demain, pour améliorer nos conditions d'existence d'aujourd'hui.

(V.O. - Quais et Docks)
Marseille.

CRÉDIT LYONNAIS (Paris)

VIVENT LES ETUDIANTS, MA MERE !

Avec la période des vacances, nous voyons revenir le flot des étudiants que la direction embauche, comme chaque année, pour pallier les absences de ceux d'entre nous qui partent en congé annuel. Et c'est toujours avec plaisir que nous les accueillons : leur jeunesse et leur gaîté viennent rompre la monotonie de nos bureaux. La spontanéité de leurs propos de jeunes gens qui ne connaissent, heureusement, pas encore, ce qu'est l'aliénation du travail, vient nous rappeler ce que nous oublions trop facilement avec l'abrutissement de notre routine quotidienne, à savoir : notre condition d'exploités qui n'ont même plus conscience de leur exploitation.

En effet, quel est celui d'entre nous qui n'a pas entendu l'un de ces jeunes stagiaires s'exclamer que « le travail dans une banque n'est pas marrant et qu'heureusement qu'il n'est là que pour un mois » ou bien encore : « que lui, il ne pourrait jamais accepter de devoir passer sa vie ici ».

Bien sûr, nous sourions un peu en les écoutant, car nous savons qu'un jour ou l'autre ils ne feront pas exception à la règle et qu'eux aussi prendront une place identique, même si elle est un peu mieux payée avec quelques diplômes. Car nous sommes tous les maillons d'une même chaîne dans cette société basée sur l'exploitation du plus grand nombre.

Pourtant, c'est eux qui ont raison et nous ne devons pas les laisser pourrir par cette société. Au contraire, nous devons nous rajeunir auprès d'eux pour refuser l'abrutissement. Car, c'est en conservant cette jeunesse et cette indépendance de caractère que nous pourrons être un jour ou l'autre des hommes et des femmes libres.

GROS HARPAGON MAIS PETITS BANQUIERS

Lorsque nous faisons des commandes de fournitures à l'économat, certains chefs de services se croient obligés de réduire d'autorité les quantités demandées. Si nous voulons 50 stylos-billes, 3 rouleaux de scotch et des calendriers, d'un trait de plume audacieux, ils remplacent les 100 par 50, et les 50 par des 25 pour bien montrer combien ils sont soucieux des deniers de leurs maîtres. Ces grands organisateurs, ces planificateurs ne savent comment attirer sur eux les regards bienveillants de la Direction, comment faire reconnaître leurs mérites et croient y parvenir en faisant des économies de bouts de chandelle. Si on les laisse faire, ils en arriveront peut-être, comme cela se passe dans certains services des Assurances Générales à nous faire payer le matériel, stylos-billes, etc... que nous usons. Cela ne les empêchera pas d'être exploités autant que nous, plus peut-être, car eux le sont moralement.

Une suggestion en passant : ne pourraient-ils réduire de la même façon et dans les mêmes proportions, le travail qu'ils nous donnent à faire et remplacer en ce qui concerne les dossiers, les 100 par des 50 et les 50 par des 25. Ils seraient peut-être moins bien considérés par les banquiers, leurs maîtres, mais mieux par nous et, tout compte fait, à la fin de leur vie, tout bien pesé, ils n'y perdraient peut-être pas.

(V.O. - Crédit Lyonnais).

CIFTE - LCF (Lyon)

NOS REVENDICATIONS DANS L'ENTREPRISE

La quatrième semaine de congés payés a tendance à faire oublier aux travailleurs les autres revendications, aussi essentielles que cette dernière. Bien que dans notre boîte, nous ayons eu cette quatrième semaine de congés, elle n'a pas été unie aux trois semaines habituelles. Presque trois semaines de travail entre les deux périodes ! De là, deux départs, donc doubles frais de voyage, impossibilité de louer pour un mois continu, solution possible à l'ordinaire.

Nous devons à l'avenir exiger que ce mois de vacances soit groupé, ou alors nous devons demander deux billets de congés payés et plus d'argent pour les vacances.

De toute façon, il faut savoir que la quatrième semaine de congés payés est la revendication qui a le moins coûté au patronat, tout en étant la plus spectaculaire, et qu'il a vite lâchée à pratiquement tous les ouvriers pendant sa grand'peur lors de la grève des mineurs.

Nous, à l'usine, nous avons pas mal à voir : salaires bas et cadences accélérées pour le personnel au rendement. Il y a là beaucoup à revendiquer : notre sécurité de l'emploi et notre salaire minimum mensuel garanti ; le fait que les salaires soient payés lors des grèves de l'E.D.F. ; l'amélioration des conditions de travail pour certains services, etc...

Nous en reparlerons, mais il faut que nous sachions que seule notre action unie nous fera triompher pour toutes nos revendications.

(V.O. - CIFTE-LCF).

AIR FRANCE (Orly Nord)

NOUS EN FERONS BON USAGE

Le journal patronal « France-Aviation » du 5 juin 1963, n° 103 que chacun de nous reçoit à son domicile, nous apprend que « la décision générale N° 532 qui vient d'être publiée après consultation des organisations syndicales, supprime les anciens systèmes dits de notation professionnelle et les remplace par une formule différente qui fait appel à des conceptions nouvelles. »

Des conceptions nouvelles caractérisées au travers d'une « fiche d'orientation et de carrière » doivent permettre à chaque agent de la compagnie de se noter en quelque sorte lui-même. Expérience acquise, aide éventuelle, etc.

Celui qui a pondu cela et, ceux qui l'ont approuvé se moquent le plus royalement possible des travailleurs.

Camarade qui lis ce bulletin V.O., penses-tu que le patron a besoin que tu lui fasses part, sur une fiche, de tes idées pour qu'il sache si tu aspires à travailler dans de meilleures conditions, que tu souhaites avoir des avancements plus fréquents, que tes fins de mois sont difficiles.

Nous travailleurs, nous constatons au travers de nos revendications que la direction se refuse aux 40 heures payées 45, à l'augmentation des salaires, à une retraite réelle, à une refonte totale du système d'avancement, parce que nos luttes furent bien souvent insuffisantes.

Alors ce n'est pas ce bout de papier que la direction nous tendra qui nous apportera quelque chose, bien que peut-être, sous une forme déguisée, ce moyen soit moins arbitraire.

Il y aura plusieurs façons de faire un bon usage de cette fiche, à nous de le trouver.

⁂

N.B. — Les syndicats nous dit-on ont été consultés. Mais on ne nous dit pas qui et s'ils ont approuvé la nouvelle manière de faire. Remarquons qu'ils ne se sont pas encore prononcés devant les travailleurs et espérons qu'ils ne tarderont pas à le faire.

(V.O. - Air France.)

Directeur-Gérant : M. SCHROEDT
IMPRIMERIE PARISIENNE
WILSON - PROUDHON
86 avenue du Président Wilson 86
La Plaine-St-Denis (Seine)
Travail exécuté par des ouvriers syndiqués

IMPORTANT

ENVOYER : Fonds : SCHROEDT, 5, rue du Tir,
C.C.P. : 9424-78 Paris
CORBEIL-ESSONNES (S.-et-O.)

Correspondance :
« VOIX OUVRIERE »
29, rue de Château-Landon, PARIS-X^e